

BRETAGNE

Axe 7 : Organisation hospitalière

Optimiser votre codage pathos et GIR : véritable enjeu financier en EHPAD

Contexte

La signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) nécessite la validation d'un « groupe iso-ressources Moyen Pondéré »(GMP) et d'un « Pathos Moyen Pondéré »(PMP). De la qualité de l'évaluation effectuée en amont de la validation, par l'ensemble de l'équipe soignante, dépendra la qualité des indicateurs produits. Dès lors, la maîtrise des grilles AGGIR et PATHOS nécessite une formation spécifique des référents d'établissement pour optimiser les chances d'obtenir un GMPS conforme aux recommandations de codage et à la réalité de la dépendant et de la charge en soins. Outil élaboré en partenariat par le SNGC et le service de la CNAMTS, le modèle PATHOS évalue à partir des situations cliniques observées les soins médicotéchniques requis pour assurer la prise en charge de toutes les pathologies d'une population de personnes âgées. Depuis avril 2010, les gouvernances opérationnelles et techniques des modèles AGGIR et PAHOS ont été prises par la CNSA. Un guide mis à jour en 2017 s'inscrit dans cette gouvernance. Outil de groupe transversal, il donne la photographie d'une population à un moment donné.

Objectifs

- Définir les liens entre les outils de codage et la tarification
- Traduire le codage en conséquences tarifaires et sa répercussion sur les moyens humains
- Identifier les bonnes pratiques soins/administration dans l'optimisation du codage
- Evaluer ses propres pratiques en termes de codage avec des outils et des méthodes adaptés

Renseignements complémentaires

Clôture des inscriptions : 18 septembre 2019

Contact :

Erwan HEDYON

Conseiller Formation

02 99 35 28 62

e.heydon@anhf.fr

Programme

Une formation en 6 temps :

- Cerner les enjeux budgétaires et l'impact du GMPS sur les dotations d'un CPOM
- Maîtriser l'utilisation des adverbes SHTC (Spontanément, Habituellement, Totalement, Correctement) de la grille AGGIR
- S'approprier le modèle PATHOS et la spécificité du « soin requis »
- Etablir les objectifs et définir les tâches à exécuter lors de la réalisation d'une « pré-coupe » PATHOS et d'une évaluation GIR en vue de préparer la validation du GMP sur site par le médecin valideur du Conseil Départemental et du PMP par le médecin de l'ARS
- Définir les modalités de saisie de la CRCM (Commission Régionale de Coordination médicale) en cas de désaccord
- Etablir un lien entre les grilles AGGIR et PATHOS et le projet individuel

Public

Médecins coordinateurs, Directeurs, Cadres, Administratifs, IDEC, Cadres de santé

Exercice

2019

Code de formation

AFN 20PC

Nature

AFN

Organisé par

SPH CONSEIL

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 26 novembre au 27 novembre 2019

RENNES